

La Sentinelle

ABONNEMENTS
1 an 6 mois 3 m. 1 c.
Suisses . . . 14.40 7.20 3.60 1.20
Étrangers 30. — 15. — 7.50

ANNONCES (LA LIGNE)
La Chaux-de-Fonds, Canton
et Jura-Bernois . . . Fr. 0.15
Suisses 0.25
Étranger 0.30
RÉCLAMES 0.50
RÉCLAMES (placement
spécial) 1. —
Minimum p^r annonce . . . 1.50

Quotidien socialiste

Parti socialiste de La Chaux-de-Fonds

Assemblée générale
Mercredi 16 Janvier, à 8 1/2 h. du soir
AU CERCLE OUVRIER

Ordre du jour:
ELECTION AU CONSEIL D'ÉTAT
Nous comptons sur une très nombreuse participation, vu l'importance de l'affaire.

LE COMITE.

Le débat à la Chambre française

Il faudra attendre quelques jours encore avant de juger en pleine connaissance de cause ce qui s'est dit à la Chambre française.

Un caractère essentiel est que le cabinet Clemenceau, que Stephen Pichon particulièrement, ne semble pas avoir l'initiative des contre-offensives politiques. Les Anglais et les Américains, qui ont sacrifié moins d'hommes que la France, semblent être les grands conducteurs de la politique internationale de l'Entente.

Il faut tout particulièrement relever ensuite la différence qu'il y a entre l'attitude de Lloyd George et Wilson et celle de Pichon à l'égard des maximalistes. Les vieux routiers de la politique française préféreraient traiter avec le tsar.

Mayéras, le député socialiste de Charenton-Maison-Alfort, a eu un passage qu'il faut citer:

« Ah! vous étiez moins difficiles, à cette époque. Vous trouviez excellent tout ce qui se faisait en Russie; votre presse cachait avec un soin jaloux et votre censure empêchait que l'on révélât les hontes du tsarisme et de la cour de Russie. Tout journal qui, à cette époque, aurait voulu révéler que la cour était pleine d'Allemands; que l'armée, dans ses hauts cadres, était pleine d'Allemands; que toutes les grandes-duchesses, moins une, étaient Allemandes; que 80 % du personnel du ministère des affaires étrangères étaient des Allemands; qu'en réalité tout le régime tsariste se trouvait aux mains de l'ennemi dès avant la guerre — et cela s'est bien vu lorsqu'on s'est aperçu que ce régime préparait la paix séparée... »

M. Victor Dalbiez. — Et la trahison vis-à-vis de la Roumanie!

Mayéras. — ...Tout journal qui se risquait à dire ces vérités voyait votre censure sévir avec une rigueur impitoyable. Vienne la révolution, le tsarisme renversé, une république de plus! La République française ne vole pas au secours de cette république nouvelle; les gouvernements français affectent de l'ignorer ou de la contredire; la presse de la République française, si complaisante au tsar, injurie sans répit la République russe. » (Appl. sur les bancs du Parti socialiste.)

Après avoir constaté la haine farouche du ministre français contre les bolcheviks, — relisez le compte rendu d'hier — il faut relever un passage qui est d'un gros intérêt pour le mouvement ouvrier international. Que s'était-il passé au dernier congrès de la C.G.T. française, à Clermont-Ferrand? M. Pichon nous l'apprendrait, et ce serait fort suggestif, selon lui:

« Et d'ailleurs, dit-il, de quoi seraient-ils allés les entretenir, ces socialistes français: de la réunion éventuelle d'une conférence internationale; or, j'ai dit que nous ne voulions être mêlés en aucune façon aux pourparlers maximalistes, car nous avons la preuve que c'est l'Allemagne qui a cherché à nous y entraîner, et je répète ce que j'ai dit ici et ce qu'a dit M. Balfour: Le jour où nous serons saisis directement de propositions de paix, nous les examinerons d'accord avec nos alliés et nous y ferons réponse; quant à traiter de ces affaires avec le pouvoir usurpateur qui s'est installé à Pétrougrade, je le répète, il ne saurait en être question à aucun degré. (Appl. au centre et à gauche.) En outre, n'étant saisis par nos ennemis d'aucune proposition nette touchant à la fin de la guerre, nous risquerions d'énerver et d'affaiblir notre action militaire.

Nous sommes également opposés à toute idée de conférence internationale ouvrière. Il est vrai qu'elle n'était pas dans les projets arrêtés du groupe socialiste, mais il serait appelé à l'examiner. Elle est d'ailleurs à l'ordre du jour du Parti socialiste français.

Au Congrès de la Confédération générale du Travail, à Clermont-Ferrand, M. Jouhaux a défendu avec énergie et avec courage la thèse de l'union sacrée. Il a été battu par Merrheim et un ordre du jour fut voté aux termes duquel le congrès affirme le droit, pour les organisations ouvrières, de participer à une conférence internationale et de la susciter au besoin. Cette conférence serait plus dangereuse encore que les pourparlers avec les maximalistes. Elle risquerait de jeter le désarroi dans l'opinion publique, de semer la confusion et le désordre dans les esprits, de substituer à l'autorité du gouvernement un gouvernement d'initiatives privées, de désorganiser nos forces défensives, sans parler du scandale de réunions où les patriotes français se rencontreraient avec les instigateurs et les complices des agressions et des calamités dont le monde

souffre aujourd'hui. (Appl. sur un grand nombre de bancs.)

Sur ce point, l'histoire n'est pas claire. On nous déclare que cette allusion à Jouhaux ne repose pas sur une réalité. Nous voulons l'admettre, mais, en ce cas, l'allusion de Pichon est plus déplorable encore.

Cette semaine, nous allons entendre les discours du chancelier. L'effort socialiste et ouvrier y sera attaqué et traité avec la rigueur que l'on sait. En Allemagne, l'opposition commence à élever la voix. Les démocrates sont en lutte avec la camarilla. Nous aurons certainement l'occasion de dénoncer les dangers et les canailleries de la réaction.

Mais, une fois de plus, nous devons proclamer que les gouvernements bourgeois, qu'ils fussent de l'Entente ou des Centraux, ne sauraient être que des ennemis de la classe ouvrière, des ennemis de la paix des peuples, des ennemis de l'entente internationale des travailleurs.

Hertling et Kühlmann ne favoriseraient pas plus le prolétariat allemand que Clemenceau et Pichon ne sauveront le prolétariat de France.

Des deux côtés, sous la crainte de l'émancipation ouvrière et de l'ébranlement capitaliste, on préfère la guerre jusqu'au bout à la résurrection socialiste.

C'est pourquoi Thomas, qui vient de s'attirer un blâme de la Fédération de la Seine, est aussi coupable que Scheidemann, et Renaudel que le Dr David.

Ce sont des socialistes de Palais.

M. Pichon, décidément, est bien petit au côté d'un Wilson. Il se sert de ragots et discute comme on le fait dans un canard de troisième ordre.

Ecoutez donc la fin de son discours:
« Nos anciens alliés ont répudié — je ne parle que des maximalistes et non de la Russie prise dans son ensemble — leurs obligations, et vous nous demandez de nous précipiter avec eux dans l'aventure et de nous compromettre dans leur anarchie? Non, nous ne le ferons pas. (Interruptions à l'extrême-gauche. Appl. sur les autres bancs.)
» Ils suivront leur voie, nous la nôtre.
» A moins d'événements malheureusement fort rares, les votes ne se rencontreront plus part. » (Interruptions à l'extrême-gauche.)

M. Jean Longuet. — Vous ne faites rien pour cela!
M. Pichon. — Pourtant, l'avènement d'une Constituante normalement élue, fonctionnant librement et régulièrement, pourrait changer cette situation. (Interruptions à l'extrême-gauche.) En sommes-nous là? Je crains que non. J'apprends par un récent télégramme que, pour l'ouverture de la Constituante, 400 députés devront avoir soumis leurs mandats à l'examen préalable du bureau bolchevik; que, sur 700 députés élus, 317, dont 110 bolcheviks, sont à Pétrougrade, et que cette minorité se fit avant tout à la force des baïonnettes. » (Interruptions à l'extrême-gauche.)

M. Pichon. — Leur dessein serait, en somme, non d'ouvrir, mais peut-être de liquider la Constituante. (Interruptions sur les mêmes bancs.)

« Puisse ces indications être démenties par les faits! Je le souhaite. Les Alliés pourraient alors mettre en pratique les instructions données à leurs ambassadeurs, et procéder avec le gouvernement régulier de la Russie à l'examen des conditions d'une paix juste et durable. »
Il parle comme la presse parlait il y a deux ou trois semaines. Hélas!

Et Pichon parle de la victoire.
C'est la victoire qui amènera la Société des Nations.

C'est à vous arracher les larmes des yeux que de penser que cet ancien directeur du « Petit Journal », que cet homme d'affaires, que ce financier bon à mettre avec Caillaux ou Humbert dans leur soif de l'argent, que cet homme qui redoute la liberté de la classe ouvrière et voue toute sa haine à Lénine qui lui donne de telles chances d'avènement, que cet homme parle de victoire devant enfanter l'harmonie humaine.

On ne saurait être bourgeois, et capitaliste, et anti-ouvrier et prononcer de tels propos sans proférer un blasphème.

De tels blasphémateurs, il y en a des légions à Vienne et Berlin, il y en a des légions à Londres, Paris et Washington.

Mais patience, les peuples n'ont pas dit leur dernier mot, tandis que tant de gouvernants font leurs grands discours.

Ils risquent bien, aussi, un jour, de se lancer dans la grande offensive.

On comprend la mélancolie des journaux d'extrême-gauche.

Que dit le « Journal du Peuple »?

« La séance d'hier a présenté le plus déconcertant spectacle. Le chauvinisme sévit, un gouvernement aveugle persiste dans l'erreur, des députés sans volonté, pacifistes dans les couloirs, jouent aux guerriers pendant les débats. Les arguments ne pèsent plus rien. L'exterminisme s'impose par la force du nombre. »

Et la « Bataille »:

« Est-ce bien la France qui parlait, hier, à la Chambre, par la bouche de M. Stephen Pichon? » A l'heure où Lloyd George se rapproche du

Labour Party, notre ministre des affaires étrangères vitupère la classe ouvrière française et raille amèrement l'ordre du jour voté à Clermont-Ferrand.

« A l'heure où M. Wilson tient à la Russie le langage tout de haute sagesse, c'est-à-dire d'indulgence, de crédit et d'espoir, notre gouvernement crie sa rancœur aux maximalistes et brouille pour cinquante ans peut-être la France avec les Russes libres de demain. »

E.-Paul GRABER.

GLOSES

La vertu vengée

Il avait toujours goûté les délices du conde levé et les cotillons avaient toujours eu pour lui des attraits irrésistibles.

Pendant ses études, il inscrivit des fastes retentissantes dans la chronique de certaine petite cité.

...tant de bouteilles...

...tant de jupons...

...tant de cailles...

Et ce bohème en riait avec ses amis de café.

Il n'était pas méchant, parlait, et son seul tort était d'avoir des accommodements un peu trop faciles avec la vertu.

Je n'ai pas le moyen de m'en payer, disait-il parfois avec sa philosophie de carrefour, une des meilleures qui soit, d'ailleurs.

Mille avatars ont marqué sa vie faite de variantes déconcertantes pour d'autres. En un seul point, il fut constant: son irrespect de la vertu.

Ne lui donnez pas de nom, il est édité à dix, à vingt, à cent exemplaires!

Cet homme était d'ailleurs d'un commerce plein de gentillesse. Il parlait comme un saint, parfois comme une madone.

— Dieu! disait une mère, que je voudrais que ma fille eût un tel mari.

Survint la révolution maximaliste.

Je le rencontrai. Il était légèrement allumé.

— Tu sais, je suis furieux. Toute ma vertu se révolte. Ces traitres! Ces parjures! Ces vendus! On devrait les crucifier...

Et il hoquetait.

— Ces cochons qui ne tiennent pas leur parole... enfin, je les jugerai à leurs actes... on les

Et je pensais à ses actes!

Et je pensais à sa vertu!

Mais je vous l'ai dit, cet homme n'a pas d'état-civil, c'est le type d'un tas d'hypocrites qui, durant toute leur vie ont menti, manqué de parole, exploité de mille façons les autres et qui, maintenant essaient d'outrager ces grands caractères: Lénine et Trotzky.

Wilson leur a donné un beau soufflet!

SPHYNX.

Krilenko prêche la guerre contre la bourgeoisie d'Europe

Il faut compléter l'appel de Krilenko paru hier dans la « Sentinelle » par les passages ci-dessous que publient les journaux socialistes de France:

« Il est bien évident que dans le cas où ils seraient victorieux, les éléments de la bourgeoisie nous complèteront pour rien. Pour se dédramatiser d'avoir laissé échapper pendant un moment l'autorité, ils inonderont toute la terre de sang. La terreur et les supplices seront leur réponse, qui fera pâlir les supplices des satellites du tsar. Car la bourgeoisie est bien le plus féroce et le plus cruel bourreau: la bourgeoisie prendrait sa revanche sur le peuple.

Peut-être la guerre sacrée de la révolution, sur les fronts aussi bien qu'à l'arrière, se présente-t-elle à nous comme inévitable et terrible.

Le problème qui se pose est de constituer une armée bien organisée pour la résistance. L'armée se sent fatiguée. L'armée est épuisée. L'armée ancienne n'est pas en état de faire face au problème que je viens d'indiquer.

Une autre armée doit être créée: une armée du peuple, une armée prenant ses racines dans la garde rouge et les ouvriers. J'appelle à la formation d'une telle armée tous ceux à qui est chère la liberté.

Dans le pays et sur le front doit être organisée une garde révolutionnaire. La question matérielle de cette garde sera réglée à part; dans ses rangs, une discipline rigoureuse, révolutionnaire doit régner.

Camarades, c'est plein d'espoir que regardent vers nous les peuples d'Italie, d'Espagne, de France, d'Autriche, de Suisse qui attendent et appellent la lutte contre leur bourgeoisie. Contre la Russie révolutionnaire, leurs régiments ne marcheront pas.

Inscrivez-vous dans les rangs de la garde populaire! Créez la nouvelle et forte barrière de la révolution et du socialisme!

Le conseil des Commissaires du Peuple a déjà donné au peuple la terre et prescrit de remettre à l'Etat les banques comme sa propriété. C'est maintenant le tour des fabriques et des usines à remettre aux mains du peuple. Raison de plus pour défendre la tâche commencée.

Montrez quelle force inépuisable il y a chez le prolétaire révolutionnaire et chez le pauvre paysan! Aucune contrainte ne sera exercée pour les engagements dans la garde. Que ceux qui ne se sentent pas de force ne viennent pas à nous! Il nous faut une armée de lutteurs!

La victoire des féministes

La Chambre des lords, par 134 voix contre 69, a adopté le principe du suffrage féminin incorporé dans le bill de la réforme électorale. Les débats ont duré deux jours et ont amené la confusion habituelle, dans les partis, sur cette question. Lord Haldane et lord Selborne se sont prononcés ardemment en faveur du suffrage féminin.

Lord Lansdowne, lord Loreburn et le lord-chancelier ont manifesté leur opposition. Lord Curzon, quoique opposé, a fait remarquer la possibilité d'un conflit avec les Communes et s'est abstenu.

Aux Etats-Unis

L'amendement à la Constitution concernant le suffrage des femmes a été adopté hier par la Chambre des représentants à la majorité nécessaire de deux tiers des voix. Le vote fut particulièrement émouvant par le fait que l'absence d'un seul des votants pour le suffrage aurait empêché l'adoption de celui-ci. Cette condition exceptionnelle explique les scènes sensationnelles qui avaient eu lieu à la Chambre avant le vote. Jusqu'au dernier moment, il était resté douteux que le représentant Mann, de l'Illinois, leader républicain et pro-suffragiste, qui était sérieusement malade à l'hôpital de Baltimore, pût venir répondre en personne à l'appel. Son absence devait faire échouer l'amendement.

Grâce aux objurgations des partisans du suffrage, le représentant de l'Illinois a paru hier, se traînant péniblement, dans l'hémicycle quelques minutes avant l'appel. Ce fut, dans l'hémicycle, et surtout dans les galeries bondées de suffragettes, un véritable délire.

L'amendement doit passer maintenant au Sénat, puis être ratifié par les législatures et trois quarts au moins des Etats de l'Union, avant de devenir exécutoire. Bien que le vote du Sénat ait paru douteux jusqu'à ces derniers temps, il semble que l'amendement se présentant maintenant avec la recommandation du président, soit à peu près certain de passer à la première Chambre. Quant à la ratification par les trois quarts de la législature, elle ne fait aucun doute.

Tous les quartiers généraux des suffragettes sont magnifiquement décorés.

La crise politique allemande

Il est indéniable qu'il y a lutte entre l'élément militaire et la majorité du Reichstag, qu'on peut estimer représentée par von Kuhlmann, qui fit tomber Michaelis.

Du maintien de Ludendorff ou de von Kuhlmann peuvent dépendre les possibilités de paix. Ouvrons donc les yeux. En attendant, on constate que les deux tendances sont aux prises dans la presse aussi. Les conservateurs sont pour le général. C'est la logique même. Les progressistes sont pour le Reichstag. C'est logique aussi. On le constatera par les citations suivantes:

Un des organes conservateurs, la « Deutsche Zeitung », sous le titre « Encore rien de décisif », publie la note suivante, qui fait allusion à la démission éventuelle de Ludendorff et de Hindenburg:

« Le danger que nous avons couru de perdre les deux hommes qui, seuls, inspirent au peuple allemand une confiance illimitée, n'est pas encore définitivement écarté. Dans les milieux politiques, on croit, au contraire, que le chancelier comte Hertling a, lui aussi, déclaré qu'il ne resterait à son poste que si Hindenburg et Ludendorff gardaient le commandement de l'armée. La question Kuhlmann serait donc devenue une simple question de personnes. Mais, d'un certain côté, on travaille ici à faire remplacer dans les négociations de Brest-Litovsk M. von Kuhlmann par le prince de Bülow. Comme on tient pour impossible une collaboration du prince de Bülow et du comte Hertling, ceux qui préconisent cette situation sapent par là même la situation du comte Hertling.

Il est particulièrement caractéristique qu'on attribue cette idée au député Erzberger. L'attitude du député Erzberger et du parti du centre qui se range derrière lui envers le comte Hertling se trouve mise, de la sorte, dans une lumière intéressante. »

M. George Bernhard dit, dans la « Gazette de Voss », en parlant du gouvernement impérial:

« Des lèvres, il a invoqué le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes, mais, au fond du cœur, il n'a pensé qu'à prendre possession de la Pologne, de la Courlande et de la Lithuanie. »

Les « Dernières Nouvelles de Munich » du 9 trouvent qu'avant tout le gouvernement a le devoir de parler clair:

« Qui sait aujourd'hui, dit le journal munichois, ce que veut le gouvernement? Et combien le gouvernement a-t-il de têtes? Dix, cinq, deux, une ou aucune? Ce qui est le plus intolérable de tout, c'est qu'on puisse avoir l'impression que le gouvernement ne sait pas lui-même ce qu'il veut et qu'il est accessible à des influences qui font s'évanouir les résolutions prises la veille. La situation politique exige impérieusement que l'Allemagne formule aujourd'hui, et de façon précise, ce qu'elle désire. »

Abonnements pour les soldats
90 centimes par mois

Séance tumultueuse

Nous avons déjà dit que la séance de la Chambre française n'a pas été un exemple de calme. C'est très bon signe.

Pichon et la Vérité

Il faut d'abord citer le passage qui montre M. Pichon sous un vilain jour :

C'est Mayéras qui parle :

Mais si nous sommes extrêmement heureux de l'intervention du président des Etats-Unis, il ne faut pas oublier qu'elle est due aux conséquences de la révolution russe, et au radiogramme des maximalistes publié partout — sauf en France, où le gouvernement a interdit à la presse française de le publier.

M. Pichon. — C'est une erreur. Le radiogramme de M. Trotsky a été publié le 28 décembre.

Mayéras. — Après avoir été envoyé le 28 novembre. (Mouvements divers.)

M. Pichon. — Il ne nous a jamais été adressé directement. Nous l'avons connu par des câblogrammes.

Mayéras. — C'est possible. Mais voulez-vous me permettre de vous rappeler un petit incident ?

Il y a dix jours, nous étions allés vous voir. Le Parti socialiste français, qui avait adressé un message aux maximalistes, désirait savoir s'ils avaient répondu. « Non, avez-vous dit, aucune réponse ne nous est parvenue ». Et comme nous étions un peu étonnés de cette déclaration, puisque nous avions trouvé une analyse de la réponse russe dans un journal, vous avez appelé un secrétaire de votre cabinet et lui avez dit : « N'est-ce pas, rien n'est arrivé de Trotsky ? — Non, rien, a répondu votre attaché ».

Mais quand nous avons quitté votre cabinet, ce secrétaire a couru après nous et nous a dit : « Si, nous avons le message de Trotsky, il est retrouvé. Mais nous ne l'avons pas lu. » (Exclamations à l'extrême-gauche. Mouvements divers.)

M. Pichon. — C'est une erreur. Je vous ai dit que nous connaissions la moitié de la réponse de Trotsky. L'autre moitié ne nous est jamais parvenue. Mais nous l'avons trouvée dans un journal sous la signature de M. Merrheim. (Mouvements divers.)

Mayéras. — Vous nous aviez dit que vous n'aviez rien reçu du tout et ne nous aviez nullement parlé de la première moitié du message. Puisque vous avez, d'autre part, le sans-fil de Lénine et de Trotsky, je vous prie de le lire tout à l'heure...

M. Pichon. — Il est pourtant bien désagréable pour le Parti socialiste français. (Mouvements divers.)

Mayéras. — M. Wilson répond à la révolution russe dans des termes différents des vôtres ; voilà ce que je constate. M. Wilson reconnaît le nouveau gouvernement russe puisqu'il lui répond ; vous, vous ne le reconnaissez pas. Le président Wilson reconnaît le pouvoir du Soviet du peuple ; vous ne le reconnaissez pas. Vous ne servez pas la France en méconnaissant ces réalités.

Refus des passeports

M. Pichon a refusé aux socialistes, qui encaissent sans broncher. La droite applaudit furieusement.

De plus en plus grave : le refus de participer aux pourparlers de paix. Un vif incident se produit. Mayéras demande la parole.

Enfin, il déclare s'opposer à toute conférence ouvrière internationale. Il condamne la motion votée à Clermont-Ferrand par M. Merrheim, dit-il. Nouveaux et violents incidents. Claussat soulève contre lui tous les pupitres de la droite. Le tumulte se prolonge plusieurs minutes.

M. Pichon lit alors des exposés de la réponse de Trotsky au groupe parlementaire et les commentaires de Merrheim. Puis la fin de la lettre de Trotsky à Guesde. Encore du bruit, encore des incidents.

Le ministre ose affirmer son accord avec M. Lloyd George et le président Wilson. Il lit des textes tronqués auxquels il attribue de fallacieuses significations.

Graves incidents

Il répond à Thomas qu'il a fait une démarche auprès des Alliés en vue d'une déclaration commune ; les Alliés ont répondu par un refus.

Thomas demande au gouvernement d'insister. Moutet, malgré les violences de la droite, demande la lecture des documents.

M. Pichon refuse nettement. Il ne veut pas lire les documents secrets.

Tumulte. Toute la Chambre est dressée contre les socialistes.

Moutet interpelle vivement l'orateur. Impossible d'entendre ses paroles. Il est rappelé à l'ordre. Roux-Costadeau est rappelé à l'ordre également.

M. Simyan, tel un fou furieux, s'en prend à Longuet. Violente altercation. Le tapage est infernal.

M. Pichon lit un fragment d'article d'Albert Thomas et il s'en sert pour défendre sa thèse. Thomas s'explique.

M. Briand, à son tour, intervient, posant sa candidature à une succession possible. Il rappelle à son collaborateur Albert Thomas leurs communes responsabilités et prétend avoir agi, suivant les circonstances, au mieux des intérêts du pays.

M. Pichon reprend et termine sa médiocre philippique contre les Russes socialistes. « Notre attitude ne doit pas changer, dit-il, applaudi à gauche, au centre et à droite. »

Renaudel monte à la tribune au milieu des cris. Une suspension de séance est décidée.

Renaudel et Clemenceau

A la reprise de la séance, Renaudel attaque sans ménagements le président du Conseil. Il souligne les contradictions flagrantes qui subsistent entre M. Wilson et M. Clemenceau. Les articles, les déclarations de ce dernier sont hostiles à la Société des Nations.

Un violent incident est soulevé par M. Tournade, qui éprouve le besoin de jeter le nom de Jaurès dans le débat. D'autres lui répliquent. De droite à gauche et de gauche à droite, on s'interpelle, on s'injurie ferme. On entend les mots : « chef de gare », adressés à M. Tournade. Celui-ci se dresse comme furieux. Il crie, il vocifère et

somme celui qui a parlé de se nommer. Une centaine de députés, à l'extrême-gauche, disent : « C'est moi ! » On rit, on se tord. M. Tournade crie désespérément : « Je ne veux pas qu'on m'appelle chef de gare ! C'est honteux... C'est indigne !... Je me suis battu en 1870 ! » Ses amis prennent fait et cause pour lui. Le chahut atteint son apogée.

Raffin-Dugens observe judicieusement : « Ce n'est pas une insulte, l'expression « chef de gare ». Mais M. Tournade ne veut rien savoir. Il descend dans l'hémicycle et se précipite sur une victime expiatoire. On le retient, heureusement... sans quoi ! M. Deschanel rend un hommage intempestif au vieillard exterministe. Il fait appel au sentiment du pays, ce qui est assez dangereux... Enfin, après vingt minutes de tumulte, Renaudel parvient à achever son discours.

Dalbiez et Augagneur

Un politicien vient alors offrir le triste spectacle de ses palinodies. C'est M. Augagneur, qui cherche une nouvelle virginité en insultant le socialisme. Il provoque les plus violentes protestations sur les bancs de l'extrême-gauche. Un tapage infernal s'installe. Il dure dix bonnes minutes. Quand M. Augagneur a terminé sa vilaine besogne, Moutet lui succède à la tribune et, dans un bruit persistant, inflige à son collègue de Lyon une leçon opportune de probité politique.

M. Victor Darbiez intervient à son tour et tient tête courageusement à la meute exterministe. Des rafales de vacarme passent sur l'assemblée, plusieurs fois par minute. M. Deschanel, résigné, en a pris son parti.

M. Dalbiez constate l'ambiguïté des paroles de M. Pichon. Contradictions, obscurités, rien n'y manque. Le gouvernement assume de lourdes responsabilités ; l'Histoire jugera.

Et voilà ! C'est bon signe pour la paix. Si seulement les minoritaires allemands pouvaient suivre et monter le diapason ?

La vie genevoise

...1917 a laissé, à Genève, les traces de plusieurs vilaines affaires, dont l'empreinte n'a aucune analogie avec des pas sur le sable...

Le dernier trimestre de l'année défunte aura, ce me semble, un prolongement dans l'an qui commence.

Aux actions des hommes le philosophe oppose une sereine indulgence et une impartialité surtout faite d'indifférence. Le rôle du chroniqueur doit enregistrer les faits avec les commentaires autorisés ou suspects à quoi l'astreint sa tâche... et son journal.

Nous sommes au seuil d'une année pleine de promesses et de périls, à l'heure où les indépendants de la plume, les francs-parleurs sont suspects, car les mercenaires du journalisme, ceux qui touchent ou ne touchent pas la sportule de l'étranger, qui fabriquent quotidiennement des victoires aux pays qu'écrasent les défaites de toute sorte, ont intérêt à discréditer les écrivains qui ne vivent pas de la gloire.

Ceci dit, revenons aux derniers événements, qui ont tristement illustré, la Genève du dernier trimestre de 1917.

Les tribunaux et la police captèrent l'intérêt du public avant toute autre actualité.

Un écrivain genevois écrivait récemment : « Nous avons ici, à Calvinopolis, un département dont personne n'a pu venir à bout ; c'est celui de la justice et police, où n'importe quel porte-clef jouit d'une initiative plus efficace que celle du président. Nous sommes d'accord là-dessus, n'est-ce pas ? »

A cette interrogation, on a répondu :

— Oh ! oui ! La prison de Saint-Antoine regorge de détenus des deux sexes. Il s'y passe des actes aussi inqualifiables que ceux qui caractérisent, chez vous, l'affaire de la Maternité et de la Conciergerie.

Il y aura lieu d'y revenir dans une prochaine chronique.

Quant à la police... un blâme fédéral, de procureur, excusez du peu, au début de décembre, stigmatisait le rôle plus que suspect que des policiers de Genève remplissaient dans les affaires d'espionnage.

Renseignements à certain consulat ; sportule offerte à des mouchards ignobles, tolérance abusive à l'endroit d'indésirables dont nos autorités ne parlent jamais, tombant, par contre, à décarts-que-veux-tu sur des hommes libres, déserteurs ou insoumis, laborieux et tranquilles.

Et puis des tas d'histoires d'avortées qui, inmanquablement, après trois jours de détention, au maximum, sont relâchées contre caution.

A ceux et celles qui détiennent des espèces trebuchantes, la justice genevoise est accommodante. Je défie que l'on puisse infirmer ce propos, que je formule après avoir pris connaissance de plus de cinquante... cas de mesures tolérantes !

Et, ici, que de maisons où elle règne, soi-disant, la tolérance. Que d'ignominies, de crimes sociaux s'y commettent sous ce nom galvaudé, sans que les malheureuses prisonnières puissent manifester la volonté de se libérer d'une tutelle que, pour la plupart, elles n'ont pas voulu !

Il faudra que, la prochaine fois, j'énumère, dans ce domaine, des exemples vigoureux et typiques. Genève est un petit Paris, dit-on. Pour certaines choses, oui. Et les procédés barbares d'un régime en pourriture n'y ont, hélas, qu'une vie trop tenace !

Robert TELIN.

Un Conte d'Après-Noël

La Pauvre Fille, le Docteur et le Geôlier

par T. COMBE

C'est le poignant récit de l'affaire de la Maternité, retracé par T. Combe, qui y a mis tout son art et qui, plus est, tout son cœur.

Le „Flambeau“

Le premier numéro du journal « le Flambeau », édité en allemand par le gouvernement maximaliste pour la propagande révolutionnaire parmi les troupes allemandes et autrichiennes, est parvenu en Suisse.

Ce numéro, qui fut tiré à plus d'un million d'exemplaires, a paru à Pétersbourg le 20 décembre. Il contient un article de fond de Trotsky, consacré à la diplomatie secrète, deux pièces diplomatiques du gouvernement allemand, et enfin un appel aux « opprimés de l'Europe occidentale », signé également par Trotsky lui-même.

Les autres journaux maximalistes ne cachent pas que la divulgation et la propagation d'un tel organe en Allemagne sont soumises à de grandes difficultés et proposent que des moyens secrets soient employés pour le faire parvenir en contrebande jusque dans les tranchées ennemies. Trotsky présenta lui-même le premier numéro du « Flambeau » devant une nombreuse assemblée maximaliste, disant que ce journal, destiné à paraître tous les deux jours, poursuivrait une diplomatie inconnue jusqu'ici, « une véritable diplomatie des tranchées ».

NOUVELLES SUISSES

La méningite cérébro-spinale et le médecin en chef de l'armée. — Le « Schweizer Bauer » (Paysan suisse) écrit ce qui suit à l'adresse du médecin en chef de l'armée :

Dans un petit village du Jura, un jeune soldat bernois d'une compagnie de mitrailleurs est mort ces jours derniers après une courte maladie, atteint de la méningite cérébro-spinale. Est-il vrai que l'autopsie et l'évacuation du corps, ainsi que les mesures prophylactiques prévues se firent attendre singulièrement longtemps ? L'ordre de quitter les cantonnements ne serait arrivé que six jours plus tard. Est-il vrai que depuis lors un autre décès dû à la même maladie contagieuse et d'autres cas se soient déclarés dans la même unité ?

Des explications, évidemment, s'imposent, car il est inadmissible que la santé de nos défenseurs soit mise à la merci d'une négligence inexorable.

JURA BERNOIS

BIENNE. — Construction d'une Maison du Peuple. — Nous apprenons qu'une association s'est constituée en vue de la construction d'une Maison du Peuple. Une assemblée doit avoir lieu dans ce but, mercredi, à 8 h. et demie du soir, dans la salle N° 4 de la Maison du Peuple. Les personnes qui assisteront à cette assemblée et qui donneront leur adhésion au projet, seront considérées comme membres fondateurs. Le fait que la qualité de membre fondateur s'acquiert par le paiement d'une cotisation annuelle de 2 fr., ne manquera pas d'attirer beaucoup de monde.

PORRENTRUY. — Le transit. — L'administration des C. F. F. ne permettant plus l'emploi de wagons suisses en transit pour la France, les chemins de fer français sont obligés d'envoyer leur matériel en Suisse pour y être chargé. C'est ainsi qu'il arrive journellement à Porrentruy d'interminables convois de wagons vides qui sont répartis dans toute la Suisse pour y être chargés, principalement de planches et de baraquas pour l'armée américaine. Ces baraquas, qui sont démontables, sont fabriqués un peu partout en Suisse.

ST-IMIER. — Fanfare ouvrière. — La société de musique « Fanfare ouvrière » a eu dimanche après-midi son assemblée annuelle. Le comité a été constitué comme suit : Président, Henri Imobersteg ; vice-président, Abel Gaume ; caissier, Charles Knüss ; collecteur, Robert Racine ; secrétaire-correspondant, Albert Breguet ; secrétaire des séances, Henri Breguet ; membres adjoints, Ernest Bourquin et Fritz Javet.

Commission musicale : Georges Mottaz, Emile Zurbuchen, Henri Bandelier, Louis Cuttat, Armand Calame, Henri Breguet, Louis Miniacco.

Grâce à la persévérance des membres actuels de la société et particulièrement de son président, Abel Gaume, qui vient de quitter son poste, la fanfare a pu survivre à de nombreuses épreuves. Le succès inespéré du cours de solfège autorise à penser qu'une période de prospérité commence. Il reste cependant beaucoup à faire.

Si la musique adoucit parfois les mœurs, elle n'enrichit pas ses adeptes. La fanfare en fait l'expérience. Les subsides des organisations ouvrières ont été réduits. De nombreux membres passifs — les commerçants et les cafetiers surtout — l'ont abandonnée. Les instruments, usés et courts de souffle, méritent davantage d'estime pour les services qu'ils ont rendus que pour ceux qu'ils permettent d'espérer encore. A des ressources diminuées s'ajoute donc la nécessité de dépenses nouvelles.

Malgré toutes ces difficultés, la Fanfare vivra. Toujours prête à répondre à l'appel des ouvriers, elle attend d'eux le secours. Il ne doit pas lui faire défaut.

Un ami. — Accident. — Hier matin, à 7 heures, M. Ernest Bandelier, habitant rue du Stand, a fait une chute en allant au travail. Il fut relevé sans connaissance ; le Dr Cuttat fut mandé et constata une commotion cérébrale. M. B. reprenait le travail, rentré du service militaire samedi. Espérons que son état ne s'aggraverait pas. Nous lui souhaitons une prompte guérison.

CANTON DE NEUCHÂTEL

Election d'un conseiller d'Etat et des jurés fédéraux. — Les électeurs neuchâtelois au service militaire qui désirent participer à la double élection des 26 et 27 janvier 1918 doivent en adresser la demande à la Chancellerie d'Etat jusqu'à jeudi 24 janvier 1918, à midi.

Cette demande sera faite soit librement, soit au moyen d'une carte-formulaire spéciale, qu'on peut se procurer à la Chancellerie.

Les électeurs au service à l'Etat-major du bataillon de carabiniers 2, dans les compagnies 3, 4 et 5 de ce bataillon, et dans la compagnie de mitrailleurs III/2, n'ont pas à présenter de demande individuelle. Ils seront appelés d'office à participer au double scrutin.

Neuchâtel, 14 janvier 1918.

Chancellerie d'Etat.

CORCELLES CORMONDRECHE. — La proportionnelle. — Le parti socialiste a lancé l'initiative pour la proportionnelle pour la prochaine législature communale, en se basant sur l'article 24 de la loi sur les communes. La population étant de 1732 au recensement de 1917, il fallait donc 86 signatures et nous en avons recolté 114. La lutte sera grande au mois de mai, car nous aurons à faire face à plusieurs ennemis politiques et à l'église, car ici les pasteurs font de la politique. Mais rien ne nous arrêtera pour poursuivre notre but et nous avons confiance dans la classe ouvrière.

Dans la dernière assemblée du Conseil général, le président remercia au nom de la population le Conseil communal pour le bon travail accompli par lui. Pour vos amis et vous, au détriment de la classe ouvrière, monsieur le président : mauvaise répartition du bois, de la carte supplémentaire de pain, des œufs (1 douzaine et même plus pour votre classe et pour les pauvres ouvriers, 2 à 3). Vous avez dit qu'il fallait s'aimer les uns les autres, supporter avec courage la crise alimentaire que nous traversons. D'accord avec vous sur ce point, mais il faut montrer l'exemple, messieurs les bourgeois. Tandis que l'ouvrier se prive de plus en plus, vous bourgeois, vous avez de tout en abondance dans vos greniers et caves. Si vous aviez fait une visite dans les ménages ouvriers de nos villages, vous n'auriez pas entendu l'écho de votre satisfaction.

NEUCHÂTEL

Mendicité. — La police a arrêté hier soir, entre 6 et 7 heures, un jeune homme qui mendiait de porte en porte.

Un avion. — Hier après-midi, à 1 heure et demie, un avion de nationalité suisse, dont on distinguait facilement le pavillon, a survolé Neuchâtel.

Le nombre des réfractaires augmente

Le tribunal militaire II, siégeant à l'Hôtel-de-Ville de Neuchâtel, a jugé le camarade Emile Tritten qui a refusé de prendre son livret militaire.

Ayant déjà comparu à Bienne pour le même fait, il y avait été acquitté. Pour des motifs de famille, il s'était déclaré prêt à prendre son livret après avoir fait 18 jours de préventive. M. l'auditeur Dupraz n'en put dormir et recourut en cassation. Dans l'affaire de Bonfol, qui mit l'officier Mamie en cause, l'auditeur a montré moins de zèle.

On donna raison à M. Dupraz, et Tritten parut le 10 janvier. Tritten est accusé d'être anarchiste, antimilitariste, révolutionnaire. Après avoir rappelé les cas Gaston Schelling et Marcel Graber, l'auditeur réclame deux mois et demi de prison et trois ans de privation des droits civiques.

Le défenseur d'office, capitaine Roulet, demande l'acquiescement pur et simple.

Après vingt minutes de délibérations, le tribunal répond aux charitables vœux de l'auditeur en y ajoutant 44 francs de frais.

Citons simplement le fait que Tritten a abandonné une excellente place à Genève pour venir en aide à sa sœur chargée de cinq enfants et dont le mari est sous les drapeaux en Italie.

Jusqu'à quand de tels hommes seront-ils jugés par d'impitoyables galonnés ?

LA CHAUX-DE-FONDS

Pour l'Exposition permanente

Les industriels de La Chaux-de-Fonds qui ont reçu la circulaire relative à l'exposition permanente de l'industrie neuchâteloise sont instamment priés d'y répondre affirmativement, la commission d'études désirant clôturer son enquête le 15 janvier 1918.

Les adhésions peuvent encore être remises à M. Albert Sunier, Chambre cantonale du Commerce à La Chaux-de-Fonds.

Reviendront-ils ?

Ce matin, au train de 9 heures, un groupe de jeunes recrues italiennes quittaient notre ville pour aller rejoindre l'armée de leur pays. De nombreux amis et parents les accompagnaient. La tristesse et l'inquiétude étaient sur tous les visages.

Art belge

L'exposition des œuvres des peintres du front belge prendra fin aujourd'hui même à cinq heures. Les visiteurs y ont afflué ces jours passés, et cette vision tangible de l'infortune d'une héroïque nation a produit sur le public une véritable impression.

Il en est cependant chez nous qui n'ont point encore accompli le pèlerinage. Nous nous permettons d'insister auprès d'eux, pour les y engager vivement. Et nous voudrions surtout que les ventes des délicates dentelles des Flandres, déjà belles, fussent plus nombreuses encore, afin d'encourager l'œuvre philanthropique et patriotique et touchante des dentellières belges.

LA GUERRE

Les communiqués

Paris, 14, 15 heures. — L'artillerie a dispersé des détachements allemands.

Paris, 14, 23 heures. — Assez grande activité des artilleries en Champagne et sur la Meuse.

Londres, 14. — Nos avions ont bombardé les entrepôts d'Engel. Les Canadiens ont opéré un coup de main avec succès.

Berlin, 14. — Des détachements ont pénétré dans les tranchées anglaises.

Rome, 14. — Actions d'artillerie éparses et peu intenses.

L'intervention du Brésil

Le sénateur brésilien Machado, interviewé par le « Petit Journal », a déclaré que le Brésil réalise actuellement une intervention militaire. Depuis sa rupture avec l'Allemagne, 400,000 volontaires se sont enrôlés. Il prévoit que le Brésil peut lever deux millions d'hommes, dont plusieurs centaines de mille viendront combattre en France dans peu de mois.

Une explication de Wolff

(Officiel.) On déclare, au sujet de la nouvelle anglaise annonçant le torpillage sans avertissement du navire hospital anglais « Rewa », dans le détroit de Bristol, le 4 janvier, que ce navire-hôpital, ainsi qu'on l'a établi depuis lors, n'a pas été torpillé par un sous-marin allemand; il est plutôt extrêmement probable qu'il s'est heurté à des mines placées récemment par nous dans le détroit de Bristol.

On devrait savoir que le gouvernement allemand n'a pas donné de garanties pour la sécurité de la navigation contre les mines à l'intérieur des zones interdites; cela suffit à qualifier le caractère des nouvelles anglaises. (I)

Dernière Heure

Les négociations de Brest-Litovsk

La lutte entre Trotsky et les Allemands

L'évacuation des territoires occupés

VIENNE, 14. — On mande de Brest-Litovsk au B. C. V. :

Le 11 janvier s'est constituée la commission germano-austro-hongro-russe pour l'examen et la discussion des questions territoriales. Elle a tenu, les 11 et 12 janvier, trois séances prolongées.

Les commissaires ont été d'accord de stipuler que le premier article du traité de paix à conclure devrait proclamer la fin de l'état de guerre entre les parties belligérantes. M. Trotsky s'est refusé à ajouter à cet article la déclaration que les parties contractantes sont décidées à vivre désormais en paix et en amitié, estimant que ce ne serait là qu'une phrase décorative et exprimant l'espoir que tous les autres points du traité influeraient sur les relations entre les peuples. Après la discussion, il a été décidé de revenir plus tard encore sur ce sujet.

L'accord a été constaté ensuite sur le principe d'effectuer l'évacuation des territoires occupés par les deux parties belligérantes sur la base de la réciprocité complète, de manière que l'évacuation des territoires russes occupés soit liée à l'évacuation des territoires de l'Autriche-Hongrie, de la Turquie et de la Perse, occupés par la Russie. Plus tard, la Perse a été rayée de cette liste, la Perse ne faisant pas partie des nations belligérantes et la délégation russe ayant déclaré s'être déjà engagée vis-à-vis du gouvernement persan à évacuer les territoires de la Perse, occupés par les Russes. Le président a accueilli cette promesse avec d'autant plus de satisfaction que les puissances centrales ressentent les plus vives sympathies pour le vieux peuple persan et pour sa culture et que leur vif désir est de voir les Persans pouvoir travailler librement à l'avenir au développement de leur culture nationale.

Sur la question de savoir à quelle date devrait avoir lieu l'évacuation des territoires occupés, la délégation allemande a proposé de mettre cette date en corrélation avec l'achèvement de la démobilisation des forces russes, parce qu'il y a danger que la Russie, avant la démobilisation, en raison du changement dans son système gouvernemental et dans ses intentions, soit en état d'entreprendre de nouvelles opérations offensives. M. Trotsky a exprimé le désir d'effectuer l'évacuation des territoires occupés parallèlement aux opérations de démobilisation exécutées de part et d'autre. M. von Kuhlmann a rappelé que, sur la proposition de la Russie, l'évacuation des territoires occupés devrait être renvoyée jusqu'à la conclusion de la paix générale.

La discussion, sur ce point, a été suspendue. On a passé ensuite à l'examen de la question de savoir à quelles parties des territoires occupés l'évacuation devrait s'étendre.

A ce propos, M. von Kuhlmann explique que, selon la définition de l'évacuation, celle-ci ne s'étend qu'à ceux des territoires occupés qui font encore partie de la puissance avec laquelle la paix est conclue.

Le gouvernement russe, dit-il, proclamé pour tous les peuples vivant en Russie, sans exception, le droit de déterminer eux-mêmes leur sort allant jusqu'à la séparation complète. Nous soutenons qu'en exerçant ce droit de déterminer eux-mêmes leur sort dans les parties de territoires que nous occupons, les corps constitués revêtus de pleins pouvoirs pour la représentation des peuples respectifs ont exercé ce droit dans le sens de la séparation d'avec la Russie, de manière qu'on ne peut plus considérer ces territoires comme appartenant à l'empire russe.

Trotsky déclare maintenir dans toute son étendue la déclaration que les populations de la Russie avaient le droit, en dehors de toute influence étrangère, de décider elles-mêmes de leur sort jusqu'à la séparation de la Russie; mais il ne peut reconnaître l'application de ce principe qu'aux peuples eux-mêmes et non pas seulement à certaines parties privilégiées de ces peuples. Il déclare qu'il ne peut partager l'opinion du président de la délégation allemande que la volonté populaire dans les territoires occupés aurait été exprimée par des organes revêtus effectivement de pleins pouvoirs.

Le débat s'allonge

M. von Kuhlmann et le comte Czernin relèvent que la délégation russe, pendant les négociations de décembre, se montrait disposée à reconnaître les représentations populaires existant déjà dans les territoires occupés comme des représentations de fait et à accepter leurs décisions comme exprimant la volonté de leur nation respective. On s'était entendu en décembre pour

accepter cette solution provisoire et faire un grand pas vers le but commun.

Trotsky déclare que les manifestations provenant de diètes, de représentations communes ou d'autres organes de ce genre, peuvent être regardées comme des manifestations de la volonté de certaines parties influentes de la population, mais qu'elles ne constituent qu'une raison de supposer que le peuple en question est mécontent de sa situation politique.

De là découle la conclusion qu'il faut procéder à un referendum, dont la condition préalable est la création d'un organe garantissant la liberté de vote des populations.

Dans la suite des pourparlers, M. Trotsky prétend qu'une contradiction existe entre les déclarations faites le 25 décembre par les puissances centrales et la rédaction des paragraphes 1 et 2 présentés le 28 décembre.

Par contre, M. von Kuhlmann déclare que les deux documents étaient inspirés du même esprit et de la même politique ressortant des déclarations faites par le chancelier de l'empire dans son discours-programme du Reichstag.

Trotsky affirme qu'il voit dans ce point de vue la paralysation du principe concernant le droit des nations de disposer de leur sort. Il demande pourquoi, conformément à ce point de vue, les corps représentatifs des populations en question n'ont pas été invités aux négociations de Brest-Litovsk; mais on n'a pas songé à la participation des représentants de ces peuples parce que ceux-ci sont considérés non comme sujets, mais comme objet des négociations.

M. von Kuhlmann répond : Si M. Trotsky a voulu exprimer l'idée qu'à son avis également les populations sont déjà devenues des individualités nationales, et qu'il pense d'exercer le droit de déterminer d'une manière indépendante quelles seront leurs relations avec l'étranger, j'estime, pour que la délégation russe reconnaisse ces conditions sans aucune réserve, que l'on peut être prêt à discuter si et dans quelle forme ces populations pourraient participer aux négociations de Brest-Litovsk.

Des déclarations extrêmement importantes ayant été faites par les représentants des puissances centrales, M. Trotsky propose d'ajourner la séance afin que la délégation russe puisse délibérer et échanger des vues avec son gouvernement.

Au début de la séance du 12 janvier, M. von Kuhlmann demande à la délégation russe de répondre, d'une manière qui exclut toute incertitude, sur la question de savoir si, à son avis, les nouveaux Etats constitués sur la frontière occidentale de l'ancien empire russe peuvent déjà participer aux négociations de paix.

Le délégué russe Kamenev propose que, des deux côtés, on précise par écrit les points de vue développés pendant la discussion. Il ajoute : La délégation russe constate que, pendant l'occupation allemande, nulle part, ni en Pologne, ni en Lithuanie, ni en Courlande, n'ont pu être constitués et n'existent des organes quelconques élus selon les principes démocratiques, des organes qui puissent revendiquer le droit de représenter la volonté des masses populaires.

Le point de vue russe

Au sujet du passage essentiel de la déclaration relative aux aspirations des peuples vers la pleine indépendance nationale, la délégation russe déclare :

1. Du fait que les territoires occupés font partie de l'ancien empire russe, le gouvernement russe ne tire aucune conclusion imposant des obligations constitutionnelles quelconques aux populations de ces territoires vis-à-vis de la république russe. Les frontières naturelles de l'union fraternelle des peuples de la république russe et celles des nations qui veulent rester en dehors de ce cadre devront être fixées conformément à la décision prise librement par ces peuples.

2. C'est pourquoi une tâche essentielle des négociations actuelles est, au point de vue du gouvernement russe, d'assurer aux territoires conquis la liberté effective de déterminer eux-mêmes leurs institutions constitutionnelles et leur situation internationale.

3. Cette tâche, interprétée de cette manière, a pour condition préalable la conclusion d'un accord de l'Allemagne et de l'Autriche-Hongrie d'une part et avec la Russie d'autre part, au sujet de quatre points principaux, à savoir l'étendue des territoires dont la population aura à exercer le droit de déterminer son sort, les conditions politiques générales dans lesquelles sera solutionnée la question du sort des nations en question le régime transitoire de ces territoires jusqu'à leur constitution définitive en nation autonome, enfin la manière et la forme dans lesquelles ces populations auront à manifester leur volonté.

La délégation russe propose de donner à ces questions les solutions suivantes :

ad. 1. Le droit de déterminer leur sort appartient aux nations et non pas à des parties occupées de ces nations comme le dit le paragraphe 2 de la proposition allemande du 28 décembre.

ad. 2. La solution de la question des destinées des territoires qui auront à déterminer leur sort doit être trouvée dans des conditions de pleine liberté et en l'absence de toute pression extérieure. C'est pourquoi le plébiscite doit avoir lieu après le retrait des armées étrangères, ainsi qu'après le retour des fugitifs et de la population évacuée dès le début de la guerre. La date du retrait des troupes d'occupation sera fixée par une commission particulière.

ad. 3. Dès le moment de la signature de la paix et de la constitution définitive en Etat des territoires sus-mentionnés, l'administration interne, la direction des affaires locales, des finances, etc., passent aux mains d'un organe temporaire à former à la suite d'un accord entre les divers partis politiques. Une des tâches principales de ces organes temporaires sera l'organisation du referendum.

ad. 4. La solution définitive de la question de la situation internationale et de la forme des institutions nationales se réglera par la voie du referendum général.

Dans le but d'accélérer les travaux de la conférence de la paix, la délégation russe juge extrêmement important de recevoir une réponse très précise des délégations allemandes et austro-hongroises à toutes les questions soulevées dans cette déclaration.

Arrestation de Caillaux

PARIS, 14. — (Havas.) — M. Caillaux a été arrêté dans la matinée et conduit immédiatement à la prison de la Santé.

A la prison de la Santé

PARIS, 14. — (Havas.) — Ce matin, à 9 heures, M. Priolet, commissaire spécial du camp retranché de Paris, s'est rendu 22 rue Alphonse de Neuville et a procédé à l'arrestation de Caillaux, ancien président du Conseil. Caillaux a été conduit au cabinet de M. Priolet, où ce dernier lui a fait subir un interrogatoire d'identité. Le magistrat a ensuite conduit Caillaux à la Santé où il est arrivé à 11 heures. Caillaux a été immédiatement écroué. M. Priolet est ensuite revenu au Palais de Justice pour rendre compte de sa mission au capitaine Bouchardon.

L'impression à Paris

PARIS, 14. — (Havas.) — L'arrestation de Caillaux, aussitôt connue, a produit une grande impression. Le public s'arrachait véritablement les journaux du soir et commentait avec chaleur cette nouvelle sensationnelle. Tous les journaux du soir paraissent avec de grandes manchettes signalant l'arrestation de l'ami de Bolo, ou « Crime contre la patrie », ou « Coup de théâtre ».

Les journaux, sans indiquer les causes exactes de l'arrestation, parlent d'une perquisition opérée dans le coffre-fort que possède Caillaux à Florence, sous le nom de Renouard, dans l'établissement financier Banca italiana di sconto.

Selon l'« Intransigeant », on aurait trouvé dans ce coffre-fort des valeurs en quantité considérable et des papiers dont l'intérêt est indiscutable. Le journal ajoute : Un document est arrivé entre les mains de la justice militaire, un document d'une gravité et d'une authenticité telles qu'il ne permettait pas de laisser Caillaux plus longtemps en liberté. »

PARIS, 15. — (Havas.) — Suivant certains journaux, l'arrestation de M. Caillaux aurait été motivée par un télégramme de M. Lansing communiquant la traduction de dépêches chiffrées de Luxembourg à Eernstorf au sujet de conversations et de démarches faites par Caillaux à la fin de 1915 pendant sa mission dans l'Argentine, dont l'avait chargé le gouvernement français.

Nos dépêches sur les affaires de Russie

Trotsky réclame Liebknecht

HAPARANDA, 13. — La « Pravda » affirme que Trotsky, en posant comme condition de paix la libération de tous les pacifistes arrêtés au cours de cette guerre, a tout spécialement insisté sur celle de Liebknecht qui « devrait prendre part aux négociations de paix ».

Vers la Constituante

STOCKHOLM, 14. — Le groupe social-révolutionnaire n'a pas encore accepté en bloc les formalités prescrites par Lénine, suivant lesquelles tous les délégués à la Constituante devraient se présenter d'abord chez le citoyen Ouridsky, commissaire du peuple pour toutes les élections. Au cas contraire, les délégués ne pourront pas pénétrer dans la salle où siègera la Constituante.

On signale jusqu'à présent 250 délégués environ s'étant soumis à cet ordre.

Le maximalisme en Finlande

STOCKHOLM, 13. — Les journaux finlandais mettent en garde la population contre une agitation croissante des maximalistes en Finlande.

Le « Hufvudstads Bladet » signale l'arrivée en Finlande de nombreux maximalistes russes en vue, qui fondent à Helsingfors des clubs de propagande bolcheviste.

Le voyage de Lénine en Finlande pour y passer quelques jours de vacances est étroitement lié avec les événements qui doivent se produire prochainement.

Brusque rappel

PARIS, 15. — Havas. — On mande de Londres au « Matin » que M. Rosenberg, bras droit de M. von Kuhlmann à Brest-Litovsk, a quitté subitement cette ville, appelé d'urgence par l'empereur. On croit que le comte Herlling et l'empereur travailleraient à la révision des instructions données à M. von Kuhlmann.

Agitation

PARIS, 15. — Havas. — On mande d'Amsterdam au « Petit Journal » : On parle, ici, d'une nouvelle grave agitation dans le personnel de la flotte allemande, à Kiel et à Wilhelmshafen.

Une mutinerie aurait également éclaté dans la garnison de Dunabourg (Russie occupée).

L'après-guerre économique

WASHINGTON, 14. — (Reuter.) — La Chambre de commerce des Etats-Unis a soumis au referendum de ses 500,000 membres la proposition d'avertir les chefs de l'industrie allemande que si le gouvernement allemand ne devient pas après la guerre un organe responsable devant le peuple, ils ne pourront pas reprendre les relations commerciales avec les Etats-Unis.

A la suite de la conférence interalliée de Paris, le comité de la marine marchande américaine a décidé d'envoyer des représentants à Londres, à Paris, à Rome, pour établir des succursales dans tous les ports importants de l'Atlantique, non seulement afin de rendre le contrôle de la marine marchande américaine plus efficace, mais aussi pour assurer une coopération complète entre les marines marchandes alliées.

Notre service particulier

On vend des hôtels

GENEVE, 15. — Si les munitions ne marchent plus, les hôtels continuent à recevoir pas mal d'étrangers. Les affaires sont bonnes. Aussi la Société des hôtels de Genève vient-elle de faire un marché pour deux hôtels, au prix modeste de 1,350,000 francs.

Quand le gouvernement voudra mobiliser pour l'agriculture les moissons, il y aura de l'embauche à Genève.

De nouvelles hausses

BERNE, 15. — On apprend que l'Allemagne a dénoncé ses tarifs de transports dès le 1er avril 1918, afin de permettre des tarifs plus élevés. Cette mesure aura une répercussion directe sur le prix de la houille et du fer en Suisse, car la convention prévoit cette éventualité en fixant des prix à la frontière suisse.

Les chemins de fer lombards

CHIASSO, 15. — On apprend à Chiasso que le prix des billets de chemins de fer en Lombardie vient de subir une hausse de 50 % afin de parer à l'énorme déficit des chemins de fer lombards, déficit s'élevant actuellement à 32 millions.

Cambrioleurs arrêtés

BERNE, 15. — La bande de cambrioleurs dont on a signalé l'arrestation hier matin, se composait de dix individus, dont plusieurs se trouvaient en possession de revolvers et de couteaux de chasse.

Ils ont commis des vols considérables à Berne, puis dans l'Oberland, à Neuchâtel et au Landéron. Ils avaient dévalisé entre autres des villas inhabitées. Deux des cambrioleurs ont été arrêtés à Thoun, mais ils s'étaient évadés et la police bernoise a eu beaucoup de peine à les reprendre. La police a également arrêté deux femmes qui faisaient partie de la bande.

Le vote des femmes en Angleterre

LONDRES, 15. — La Chambre des Lords a accepté, par 134 voix contre 71 (et non 69), le principe du vote des femmes.

Il est hors de doute, affirma lord Curzon, que le vote des femmes, presque partout, profite au socialisme.

La Chambre des lords a accepté le bill surtout par crainte d'un conflit avec la Chambre des Communes, qui avait déjà accepté la loi.

Petites nouvelles

On organise, à Zurich, pour ce soir, une manifestation de sympathie au sujet de l'arresté d'expulsion pris contre Münzenberg.

M. Th. Moeckli, instituteur à Neuveville, vient d'être élu maire à l'unanimité des électeurs. La question d'incompatibilité se pose.

On mande de New-York au « Daily Mail » que les Etats-Unis auraient acheté la Guyane hollandaise.

C'est la libre disposition à coups de dollars.

En Géorgie, la ville d'Alabama aurait souffert d'un volcan. Il y aurait 60 morts et de nombreux blessés.

Dans l'accident de mines d'Halmerand, après 36 heures d'efforts, il a fallu abandonner le sauvetage des 160 infortunés encore dans les tunnels. La plupart sont des enfants de 14 à 16 ans.

BIBLIOGRAPHIE

La Paix générale est possible, suivi d'un tableau comparatif de 21 programmes officiels de paix. — Edition de la « Sentinelle ». — La Chaux-de-Fonds. — Prix : 1 fr.

C'est un tribut à l'œuvre de pacification européenne. Alors que souffle la passion, la haine surtout, alors que tant d'hommes flottent, emportés par le courant du chauvinisme et nourrissant ainsi la violence, M. Joseph Chapiro a cherché à recueillir les voix venant de partout, à les concentrer en un tableau, à en permettre une comparaison immédiate et claire. Il a voulu, dans les cliquetis des propos qui se croisent désordonnés, faire entendre de l'harmonie et montrer les rapprochements.

Cela nous repose de ceux qui mettent surtout en lumière les divergences, les différences et qui les amplifient encore.

Cela nous repose de ceux qui semblent se rejouer de voir ou de croire voir la paix reculer ou paraître impossible.

Les gens qui veulent s'affranchir de la passion et juger sagement, trouveront dans « La Paix générale est possible », une ample matière, distribuée d'une façon si heureuse, qu'elle leur évitera un travail assez difficile, mais indispensable pour avoir une opinion objective sur le problème de la paix hantant toutes les consciences humaines.

C'est ce qui en fait la valeur et ce qui la recommande. Les éditeurs.

Convocations

LA CHAUX-DE-FONDS. — Comité de la Jeunesse socialiste. — Ce soir, à 8 h. et demie, chez Jules Humbert-Droz, Ph.-H. Mathey 27. Important.

— Comité du Parti. — D'urgence, ce soir, à 8 h. et quart, au Cercle ouvrier.

— La Persévérante. — Répétition ce soir, au Cercle.

L'insomnie

provoquée par la toux, les catarrhes et les maux de gorge désespère beaucoup de gens. L'emploi de quelques boîtes de PASTILLES WYBERG-GABA la supprime complètement puisqu'elles sont le remède souverain contre les affections de la gorge.

En vente partout à fr. 1.25 la boîte. Demander expressément les Pastilles « Gaba ». 7514

Abonnés de la Ville

Vous devez recevoir LA SENTINELLE tous les jours entre Midi et Midi trois quarts.

Vous nous rendrez service en nous signalant toute distribution tardive ou irrégulière.

L'Administration de « La Sentinelle ».

Déclarations pour immeubles

Conformément à l'art. 4 du Règlement communal sur les impositions du 25 juillet 1914, les contribuables internes possédant des immeubles dans d'autres communes du canton sont invités à en faire la déclaration par écrit, à la Direction des Finances communales, d'ici au 15 février 1918, en produisant les bordereaux d'imposés de 1917, des localités où se trouvent situés les immeubles.

Si cette déclaration n'est pas faite dans le délai fixé, aucune réduction ne sera admise et le contribuable se verra taxer sans recours.

En cas d'application de l'impôt progressif en 1918, le taux de l'impôt devra correspondre à la fortune totale du contribuable où qu'elle soit gisante, et quels que soient les éléments qui la composent, mais l'impôt ne sera dû que sur l'actif imposable dans la commune.

En conséquence, les contribuables sont rendus attentifs au fait qu'il est important d'établir nettement et d'embrasser qu'elle est la commune de situation de la fortune immobilière.

La Chaux-de-Fonds, le 9 janvier 1918.

P80155C 8673 Direction des Finances.

SEMOULE

Le public est informé que la semoule, ensuite de l'arrêté du Conseil fédéral du 21 août 1917, n'est plus délivrée qu'aux personnes malades qui présentent un certificat médical et aux enfants au-dessous de deux ans, sur présentation du permis de domicile.

La semoule n'est obtenue qu'en échange des coupons correspondant de la carte de pain, savoir: 1 kg. 375 de pain pour 1 kg. de semoule et 2 kg. 750 de pain pour 2 kg. de semoule.

La quantité maximum est de 2 kg. par mois et par personne, à raison de fr. 0.85 le kg.

Les bons pour obtenir cette denrée se délivrent au Bureau du Président de la Commission économique, rue du Marché 18.

8708 Commission Economique.

Briquettes

Il est rappelé que les personnes dont les ressources sont modestes peuvent obtenir des briquettes à prix réduit en s'adressant, pour La Chaux-de-Fonds, à l'Office local du combustible, au Juventuti, rue du Collège 9, au rez-de-chaussée.

Se munir de son permis d'habitation.

GAZ

Le public est informé qu'en raison du manque de houille, l'Usine est contrainte de reprendre la fabrication du gaz de bois.

Il en résultera peut-être des perturbations chez quelques abonnés. On voudra bien dans ce cas régler la prise d'air, conformément aux instructions qui ont déjà été données, ou aviser le Service du Gaz (téléphone n° 16.53) qui enverra quelqu'un.

Direction des Services Industriels.

Avis aux entrepreneurs propriétaires et gérants

Grande société, comptant un millier de membres, étant à l'étroit dans ses locaux actuels, demande entrepreneur, propriétaire ou gérant qui serait disposé à transformer ou à construire pour mettre à sa disposition de grands locaux.

Les intéressés disposés à étudier la question sont priés de donner leur adresse sous chiffre L 8671 S, au bureau de "La Sentinelle".

Le Cabinet Dentaire
D. Perrenoud
Rue Léopold-Robert, 60
est ouvert

Mises au concours

Les places d'organiste et de marguillier du Temple Allemand sont mises au concours.

Traitement annuel de l'organiste: Fr. 400.—. Entrée en fonctions: le 1^{er} mars 1918.

Traitement annuel du marguillier: Fr. 300.—. Entrée en fonctions: le 1^{er} avril 1918.

Les cahiers des charges sont déposés au bureau du Directeur des Finances et des Cultes, Hôtel communal, 2^{me} étage, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les offres de services doivent être adressées au même bureau sous pli fermé, affranchi, portant la suscription: « Offres pour le poste d'organiste du Temple Allemand » ou « Offres pour le poste de marguillier du Temple Allemand », jusqu'au 28 janvier 1918, à 6 heures du soir.

La Chaux-de-Fonds, le 14 janvier 1918.

8749 Conseil communal.

Avis aux Fabricants de Munitions

MM. les fabricants de munitions sont avisés que la Direction soussignée n'exige l'arrêt des moteurs, à partir du 15 janvier 1918 et jusqu'à nouvel avis que de 5 1/2 à 6 1/2 heures du soir.

Direction des Services Industriels
La Chaux-de-Fonds

8754

Société de Musique La Chaux-de-Fonds

25^{me} année

Au Temple Français

VENREDI 18 JANVIER, à 8 1/2 h. du soir

4^{me} Concert d'abonnement

- BUSONI - Pianiste

PRIX DES PLACES: Galerie fr. 4.—, 3.50 et 3.—; Amphithéâtre fr. 3.— et 2.25; Parterre réservé fr. 1.75; Parterre fr. 1.50 et 1.—. Billets et programmes au magasin de musique Beck, rue Neuve n° 14, et le soir du concert à la porte de la tour. P20504C 8711

Acheveurs d'échappement

pour la petite pièce soignée trouveraient place stable et travail très lucratif à la

Fabrique MOVADO

Poseurs de cadrans

Remonteurs de mécanismes

Acheveurs d'échappements

13 lignes ancre sont demandés de suite par la

FABRIQUE „MARVIN“

Remonteurs de finissages

pour petites pièces ancre „Robert“, habiles, sérieux et capables sont demandés de suite ou dans la quinzaine chez MM. Léon REUCHE Fils & C^o, Progrès 43. — Places stables. 8641

--- LA SCALA ---
La Chaux-de-Fonds

Ce soir pour la dernière fois

La suite de

RAVENGAR

Ville du Locle Technicum

Un nouveau poste de Maître pratique à l'Ecole d'Electrotechnique

est mis au concours.

Délai d'inscription: 31 janvier 1918. P20597C 8752

Entrée en fonctions: En mars au plus tard.

Le cahier des charges peut être réclamé à la Direction de l'Ecole d'Electrotechnique, qui reçoit les inscriptions.

Ville du Locle Boucherie du 1^{er} mars 11^e

Sucre et riz

Les contingents de sucre et riz pour janvier sont mis en vente à partir de lundi 14 janvier.

Le coupon n° 1 des nouvelles cartes donne droit à 600 grammes de sucre et 500 grammes de riz. 8732

Prix: Riz, fr. 1.— le kilo.

Sucre cristallisé, fr. 1.28 le kilo.

Commission de ravitaillement.

Commission Scolaire de La Chaux-de-Fonds

Conférence Publique

Mardi 15 janvier à 8 1/2 h. du soir à l'Amphithéâtre du Collège primaire

La Genèse Humaine

Le développement de l'embryon par M. Albert MONARD 8733 lic. ès-sciences. P30157

Vêtements sur mesure

Bernard WEIL

Marchand-Tailleur 18, Rue de l'Est, 18

Superbe choix de drap en tous genres. Haute couture. Travail soigné. Prix très avantageux. P20521C 8647

Voies urinaires

Bleennorrhagie, Cystite, Urétrite, Prostatite, guérison radicale par les Capsules TIMEY, balsamiques, le flacon 5 fr. 75. Injection Prima, antiseptique, le flacon fr. 2. Demander brochure gratuite sous pli fermé et discret (joindre 10 cts. pour le port). 7681

Pharmacie de la Place Grenus, GENEVE

Jeune fille

est demandée de suite pour aider dans un magasin de teinturerie. — Adresser offres par écrit, sous chiffres P 3645 P O à Publicitas S. A., en ville. Prière de ne pas joindre de timbre pour la réponse. 8751

Jeune homme sortant du service militaire, cherche occupation sur machines ou autre emploi, de suite. — Faire offres par écrit, sous chiffre P 8748 R, au bureau de La Sentinelle.

Remonteurs. On demande 3 remonteurs pour pièces cylindre vue 9 et 10 1/2. On sortirait également des remonteuses à domicile. Travail bien rétribué. — S'adresser à Publicitas S. A., rue Léopold-Robert 22, ville. P20589C 8750

Jeune fille connaissant la tenue et la sortie du travail, est demandée de suite au Comptoir Girard-Delachaux & C^o, 122, rue du Parc. 8657

Femme de ménage est demandée pour travaux le samedi après midi, toute l'année. — S'adresser chez M. Ch. L'Eplattenier, rue Frits-Courvoisier 3. 8694

Polisseuses. On demande polisseuses et aiveuses de boîtes argent. — Entrée de suite. S'adresser à l'atelier Jag-Droz 31, rez-de-chaussée. 8756

On demande à faire des soudures extensibles par grandes quantités ou autre partie, par ouvrier expérimenté. — S'adresser au bureau de La Sentinelle. 8728

On demande à acheter 2 quinquets électriques en bon état. — S'adresser Numa-Droz 94, 4^{me} à gauche. 8710

On demande à acheter un étalib portatif à 2 places. Pressant. — S'adresser chez M. Fluckiger, S.-Mairet 18. 8753

Perdu près de la Gare, une sacoche contenant un portefeuille, un mouchoir marqué L. F., un gant d'été et 2 billets de chemin de fer. — La rapporter, contre récompense, chez M. le Dr Monnier, Pont 12. 8741

Etat-civil de Neuchâtel

Promesses de mariage. — Julius-Heinrich Borel, de Neuchâtel, boulanger, à Seebach, et Rosa Feuz, domestique, à Zurich.

Naisances. — 7. Paul-Edouard, à Louis-Paul Robert, horloger, aux Geneveys-sur-Corfan, et à Sophie-Alice née Bovet. — 8. Marcel-Roger, à Joseph Cavalleri, tailleur de pierres, et à Cécile-Valentine née Quadri. — 10. Frédéric-Edouard, à Louis-Albert Maire, jardinier, à Châtres, et à Rosina née von Gunten. Eugène-René, aux mêmes.

Etat-civil de La Chaux-de-Fonds

Du 14 janvier 1918

Naisances. — Spätig, Adrien-Albert, fils de Charles-Albert, manoeuvre, et de Hélène née Pointet, Bernois.

Promesses de mariage. — Mondoloni, Paul-François, manoeuvre, Français, et Zweifel, Hélène-Amalia, tailleur, Glaronnais. — Bruppacher, Rudolf, commis, Zurichois, et Hoch, Cécile-Marguerite, Neuchâteloise.

Décès. — 3039. Lergier née Heutler, Julie-Albertine, veuve de Jean, Fribourgeoise, née le 28 octobre 1841.

Guillocheur

connaissant les machines automobiles pourait entrer de suite chez L. Richardet, Renan, 8738

Le Mariage de Chiffon

PAR GYP

(Suite)

A la voix de sa nièce, il se leva mécontent. — Qu'est-ce que tu viens faire ici... toi ?

Lorsqu'elle vit le pauvre visage bouleversé, qui se tournait menaçant vers elle, Chiffon ne sentit plus qu'une immense tendresse pour l'oncle qu'elle aimait tant ! Elle oublia tout, répétant, surprise et troublée profondément :

— Tu pleures ?... pourquoi pleures-tu... mon Dieu !

Et, timidement :

— A cause d'elle... s'pas ?

Le vicomte éclata :

— Je ne sais pas qui tu appelles « elle » !... mais je te prie de retourner à tes danses et à tes flirts !... va écouter les compliments de cette brute de Trêne... et valser dans le jardin avec le comte d'Axen, puisque ça t'amuse... mais laisse-moi tranquille chez moi !

Elle murmura :

— Tranquille ?... à pleurer ?... — A pleurer si ça m'amuse !

Chiffon apercevait dans le cabinet de toilette deux grandes malles ouvertes. Affolée, elle demanda :

— Tu pars donc plus tôt ?... — Plus tôt que quoi ?... et d'abord... comment sais-tu que je pars ?

— C'est le comte d'Axen qui... Il ricana :

— Ah !... vous parlez de moi quand vous êtes ensemble ?

— Oui !... il m'a dit que tu vas voyager... faire du bien... Et comme il ne répondait pas, elle demanda, d'une voix tremblée, qui disait toutes ses épouvantes :

— Et moi ?... qu'est-ce que je vais devenir ?... Sans la regarder, il répondit d'un ton coupant :

— Dame !... tu ne penses pas que je peux t'emmener, n'est-ce pas ?... ni rester ici pour te servir de bonne ?

— Oh !... fit douloureusement Chiffon, dont les yeux de pervenche se voilèrent de larmes, comme tu me parles... oncle Marc !... comme tu me parles vilainement !

— Pourquoi viens-tu me tourmenter comme ça ?

Elle resta un moment sans répondre ; immobile au milieu de la chambre, toute rose dans la robe

neigeuse qui coulait droite le long de ses hanches, dessinant la ligne si pure de son petit corps jeune et vigoureux. La nappe de cheveux blonds qui flottait autour d'elle, envolée au courant d'air de la fenêtre, lui donnait l'aspect d'une petite fée, d'un petit être bizarre et irréel. Et, malgré lui, Marc qui avait relevé la tête, la regardait avec une expression d'immense tendresse au fond de ses yeux rougis.

Trop myope pour voir ce regard, Chiffon demanda, après avoir longuement réfléchi :

— Alors, comme ça... d'après ce que m'a dit le prince... tu t'en vas d'ici pour faire des belles actions ?

Il haussa les épaules. La petite reprit :

— Ben, moi... je pourrais t'en indiquer une à faire... et pas loin... de belle action ?

Et, comme il ne répondait pas, elle murmura dans un faible souffle :

— Ça serait de m'épouser ?... Devenu très pâle, le vicomte marcha vers elle :

— Qu'est-ce que tu as dit ?... — Tu as très bien entendu... Il répliqua d'une voix rauque :

— Tu as la plaisanterie féroce... et pas drôle !... — La plaisanterie !... s'écria Chiffon éfarée, ah Dieu !... mais je t'aime plus que tout !... et il y a des instants où il me semble que tu m'aimes aussi plus que le reste... alors, je te dis : « Epouse-moi ? »

— Chiffon !... fit doucement l'oncle Marc, qui attira la petite dans ses bras, mon Chiffon !... Oh !... oui, je t'aime, va !... je t'aime !

— Alors... tu veux bien ?

Il la couvrait de baisers sans parler. Elle souriait, toute frissonnante :

— Oh ! que c'est bon d'être embrassée par toi !... Puis, éclatant de rire :

— Crois-tu qu'ils vont faire un nez... en bas... quand ils sauront ça ?

L'oncle Marc regardait Chiffon, hésitant encore à la croire à lui. Penché sur son visage, il murmura dans un baiser :

— Ah ! petit Chiffon !... si tu savais combien j'ai été malheureux !... et désespéré !... et jaloux !... — Jaloux ?... oh ! ça !... fallait pas !... Et, se serrant éperdument contre lui, elle balbutia câline et tendre :

— ...car ça m'étonnerait rudement si je te trompais jamais, toi !

FIN

Vient de paraître : JOSEPH CHAPIRO

La paix générale est possible

suivi d'un tableau comparatif de 21 programmes officiels de paix.

Edition de la « Sentinelle ». — Prix : 1 franc. En vente dans toutes les librairies et dans les kiosques.